

NOTE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

La commune de Plouarzel dispose de deux budgets au 01/01/2024.

Le budget principal est affecté à la mise en œuvre des politiques générales et au fonctionnement des services communaux.

Un budget spécifique, voté par le conseil municipal est dédié au service public industriel et commercial de la crèche l'île aux enfants.

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la Commune.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Les dépenses et recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement concerne la gestion courante de la commune.

- 1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune, ...

En 2024, le poste entretien de bâtiments a augmenté fortement (+84 000€). Cela s'explique par les réparations des dégâts de la tempête Ciaran.

- 2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Au 31/12/2024, les effectifs communaux étaient de 38 agents dont 36 titulaires correspondant à 34,94 ETP (équivalents temps plein).

L'augmentation des dépenses s'explique notamment par l'augmentation de 5 points de la rémunération des agents.

- 3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux).

4) Les charges financières (chapitre 66)

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant.

- 5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Chapitres					
DÉPENSES					
Chapitres	Libellés	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011	Charges à caractère général	1 076 703	1 015 012	1 119 625	1 274 044
012	Charges de personnel	1 246 637	1 322 920	1 454 052	1 516 896
014	Atténuations de produits	14 791	21 543	25 267	28 896
65	Autres charges de gestion courante	558 114	553 171	608 250	566 888
	Total des dépenses de gestion courante	2 896 245	2 912 646	3 207 195	3 386 723
66	Charges financières	156 056	130 927	142 574	146 023
67	Charges exceptionnelles	7 185	827	0	4
68	Dotations provisions semi-budgétaires	4 142	0	0	1 756
022	Dépenses imprévues				0
	Total dépenses réelles de fonctionnement	3 063 629	3 044 399	3 349 769	3 534 506
68	Dotations aux amortissements	201 309	228 708	345 433	324 083
675/676	VNC / +value sur cession d'actif	389 262	265 953	543 918	10 946
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	590 571	494 661	889 350	335 029
	TOTAL	3 654 200	3 539 060	4 239 119	3 869 535

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges (remboursement salaires...) : 1%
- Les produits issus de la fiscalité directe locale. Ils représentent 60% des recettes de fonctionnement
- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités : 21%
- Les produits des services (cantine, camping, médiathèque...) : 13%
- Les revenus des immeubles communaux

RECETTES					
Chapitres	Libellés	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
013	Atténuations de charges	10 556	19 338	28 642	45 325
70	Produits des services communaux	450 164	513 144	657 118	659 518
73	Impôts et taxes	2 367 842	2 516 167	2 802 563	2 981 280
74	Dotations et participations	1 017 507	1 041 473	1 067 164	1 034 846
75	Autres produits de gestion	74 990	84 504	156 348	218 379
	Total des recettes de gestion courante	3 921 059	4 174 626	4 711 835	4 939 348
76	Produits financiers	12	14	31	46
77	Produits exceptionnels	140 003	17 050	1 268	9 748
	Total recettes réelles de fonctionnement	4 061 074	4 191 690	4 713 133	4 949 143
775	Produits des cessions	363 361	237 853	541 860	5 015
722	Travaux en régie	99 921	99 862	120 000	99 958
776	Diff/valeur d'origine et la reprise	25 902	28 100	2 057	5 931
777	amort subv investissement	0	0	0	38
42	Op. d'ordre transfert	125 823	127 962	122 057	105 927
	TOTAL	4 550 258	4 557 503	5 377 051	5 060 085

Budget SPIC crèche

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Chapitres				
DEPENSES				
Chapitres	Libellés	CA 2022	CA 2023	CA 2024
11	Charges à caractère général	91 430 €	162 509 €	183 990 €
12	Charges de personnel et frais	752 365 €	793 025 €	813 547 €
65	Autres charges de gestion courante	1 €	1 €	2 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	103 €	4 397 €	0 €
22	Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €
	TOTAL	843 899 €	959 932 €	997 539 €
RECETTES				
Chapitre	Libellés	CA 2022	CA 2023	CA 2024
013	Atténuation de charges	48 266 €	34 577 €	59 508 €
70	Ventes produits, prestations	182 584 €	178 431 €	181 389 €
74	Subventions d'exploitation	586 518 €	707 651 €	795 876 €
75	Autres produits de gestion	2 €	135 €	86 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	38 €
79	Transferts de charges	0 €	1 €	1 €
	TOTAL	817 370 €	920 793 €	1 036 896 €
	SOLDE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-26 529 €	-39 139 €	39 357 €
	Solde N-1	111 664 €	85 135 €	45 999 €
	Excédent d'exploitation reporté	85 135 €	45 995 €	85 357 €

L'épargne

Il s'agit de la capacité de financement de la commune.

Les données les plus fréquemment retenues en matière de capacité financière des collectivités portent sur l'épargne.

L'épargne brute correspond à l'excédent généré en fonctionnement. Cette épargne permet donc de déterminer l'enveloppe pouvant être mise à disposition de la politique d'investissement, remboursement de la dette compris.

L'épargne nette est le montant restant disponible après le remboursement de la dette.

LA CHAINE DE L'ÉPARGNE

CHAINE DE L'EPARGNE				
	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement courant	4 020 980 €	4 274 488 €	4 831 835 €	5 039 306 €
Charges de fonctionnement courant	2 896 245 €	2 912 646 €	3 207 195 €	3 386 724 €
= EXCEDENT BRUT COURANT EBC	1 124 735 €	1 361 842 €	1 624 640 €	1 652 582 €
+ Solde exceptionnel large	118 009 €	15 540 €	-742 €	7 989 €
= Produits exceptionnels larges	140 015 €	17 064 €	31 €	9 748 €
- Charges exceptionnelles larges	22 006 €	1 524 €	773 €	1 759 €
= EPARGNE DE GESTION EG	1 242 744 €	1 377 382 €	1 623 898 €	1 660 571 €
- Intérêts	145 377 €	130 230 €	141 800 €	145 977 €
= EPARGNE BRUTE EB	1 097 367 €	1 247 152 €	1 482 098 €	1 514 594 €
- Capital	561 653 €	465 141 €	507 451 €	516 996 €
= EPARGNE NETTE EN	535 714 €	782 011 €	974 647 €	997 598 €

L'EBC d'un montant de 1 653 K€ permet de couvrir les annuités (intérêts + capital) qui s'élèvent à 663 K€.

L'EBC représente 409 € / habitant (moyenne de même strate : 227 €).

La commune dispose d'une épargne nette d'un niveau satisfaisant de 998 K€ pour s'autofinancer et investir.

Elle représente 247 € par habitant, en nette évolution (139 € en 2021, 198 € en 2022, 243 € en 2023) et est supérieure à la moyenne des communes de même strate (3500/5000 habitants) : 140 €.

Les dépenses et recettes d'investissement

Les dépenses d'équipement

Elles correspondent aux investissements que la commune porte chaque année. Les dépenses d'investissement hors remboursement du capital s'élèvent pour 2024 à 2 092 K€ + 100 K€ de travaux en régie.

Les principales dépenses concernent :

Terrains et terrains bâtis	424 914
dont : Local du bâtiment Amenatys	408 731
Garage Pontarnou	16 183

Matériel informatique	12 509
Outillage et matériel technique	56 917
Mobilier	5 579
Autres immos	135 182

VOIRIE	337 221
dont : Voirie place des Halles	42 683
Abords Salle Omnisports Kerven	37 120
Autres aménagements de terrains	15 373
Grosses réparations de voirie + installations de voirie	242 045

BATIMENTS	943 557
dont : Maison Petton en commerce + logements	291 992
Rénovation thermique du complexe polyvalent	307 346
Campings (aménagement + matériel)	18 557
Pôle santé 4	161 148
Maison France Service (pac)	44 948
Extension salle omnisport de Kerven	54 594
Grosses réparations bâtiments + aménagement bâtiments	64 972

RESEAUX	104 932
Autres	70 868
2051 logiciels	8 700
2031 études	52 374
2033 frais insertion	765
2121 plantations	4 589
2138 autres constructions	4 440
Dépenses d'équipement	2 091 679

Le financement des dépenses d'investissement

Ces dépenses d'équipement sont financées entre autres recettes par l'épargne.

Ce financement est complété par des ressources propres, dont le FCTVA, les régularisations sur dépenses, et par les subventions perçues.

Budget principal

k€	2021	2022	2023	2024
Dépenses d'inv. hors dette	2 316	2 304	3 058	2 192
EPARGNE NETTE	536	782	975	998
Ressources propres d'inv. (RPI)	713	635	1 050	491
Opérat° pour compte de tiers (Rec)	0	0	0	0
Fonds affectés (amendes...)	9	0	10	11
Subventions yc DGE / DETR / DSIL	438	435	532	361
Emprunt	250	750	700	600
Variation du résultat global de clôture	- 371	297	208	270

L'ensemble des investissements hors dette (4348€) du CCAS sont financés par des ressources propres.

Budget SPIC Crèche l'île aux enfants et EPIC Plouarzel Animation

Le Budget du SPIC crèche et de Plouarzel animation ne dispose pas de section d'investissement.

Résultats des budgets

Budget général	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2024	3 869 535 €	5 060 085 €	2 715 664 €	2 894 643 €	6 585 199 €	7 954 728 €
résultat reporté		269 401 €	679 199 €		679 199 €	269 401 €
total	3 869 535 €	5 329 486 €	3 394 863 €	2 894 643 €	7 264 398 €	8 224 129 €
solde						959 731 €

Budget CCAS	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2024	34 594 €	81 835 €	51 403 €	68 675 €	85 997 €	150 510 €
résultat reporté		43 487 €		116 387 €	- €	159 874 €
total	34 594 €	125 322 €	51 403 €	185 062 €	85 997 €	310 384 €
solde						224 387 €

Budget SPIC crèche	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2024	997 539 €	1 036 896 €			997 539 €	1 036 896 €
résultat reporté		45 999 €			- €	45 999 €
total	997 539 €	1 082 895 €	- €	- €	997 539 €	1 082 895 €
solde						85 356 €

Budget EPIC Animation	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2024	108 523 €	117 361 €			108 523 €	117 361 €
résultat reporté		46 575,00 €			- €	116 387 €
total	108 523 €	163 936 €	- €	- €	108 523 €	233 748 €
solde						125 225 €

TOTAL Budget	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2024	5 010 191 €	6 296 177 €	2 767 067 €	2 963 318 €	7 777 258 €	9 259 495 €
résultat reporté	- €	405 462 €	679 199 €	116 387 €	679 199 €	591 661 €
total	5 010 191 €	6 701 639 €	3 446 266 €	3 079 705 €	8 456 457 €	9 851 156 €
solde						1 394 699 €